

Publication / « Médias et public enfumés par la rhétorique de la hausse des demandes d'asile »

Médias et public enfumés par la rhétorique de la hausse des demandes d'asile

Vivre Ensemble, dossier de décryptage, février 2015, 12 pages.



Le manque de places d'hébergement pour demandeurs d'asile est une thématique récurrente dans les médias et dans les discours politiques. Depuis juin 2014, la "hausse des demandes d'asile" est systématiquement invoquée par les autorités, au point que l'on pourrait croire à une situation extraordinaire. L'ouverture d'abris de protection civile (PC) est, sauf dans de rares cas, la seule solution envisagée à court terme dans la plupart des cantons romands. Or, malgré la situation internationale, cette hausse n'a de loin pas été si "explosive" ou "extraordinaire", en regard des dernières années, comme le montre, **chiffres et tableaux à l'appui**, le décryptage publié par Vivre Ensemble.

Si les cantons peinent à loger les demandeurs d'asile, c'est qu'il y a d'autres raisons. Des raisons qu'aucun responsable politique n'a évoquées. Notamment, et c'est ce que révèle notre décryptage, une nette diminution en 2014 du taux de décisions de non-entrée en matière (NEM), et le fait que la majorité des personnes arrivant en Suisse se voient reconnaître un besoin de protection. Autrement dit, qu'elles ont le droit de rester et de s'installer en Suisse au regard du droit d'asile. Pourquoi ne pas simplement le dire et se défaire sur un prétendu "afflux" ?

Vivre Ensemble estime problématique cette sur-utilisation de la rhétorique de la hausse des demandes d'asile ou de l'afflux. Elle suscite un sentiment d'invasion, de peur et au final un rejet de la part de la population. Nous estimons qu'il est de la responsabilité des autorités de ne pas jouer avec ces peurs et avec le spectre de l'invasion, lorsqu'il n'est pas fondé sur des éléments factuels.

Vivre Ensemble estime nécessaire de reconnaître systématiquement le besoin de protection des personnes admises provisoirement et de revaloriser leur statut. Actuellement, les admissions provisoires sont statistiquement sorties du taux de reconnaissance, alors qu'il s'agit de personnes dont le besoin de protection est reconnu par les autorités.

Nous tenons également à dénoncer la normalisation du recours aux abris de protection civile, pourtant présenté comme solution d'urgence. Ces abris constituent à long terme une atteinte à la dignité de personnes déjà fragilisées.

Enfin, les statistiques 2014 posent un grand point d'interrogation sur la grande restructuration de l'asile prévue par la Confédération et les cantons, dans la mesure où elles feraient exploser les coûts pour les cantons, sans résoudre les problèmes d'hébergement ou d'intégration.

[Le décryptage](#) en ligne